

## Communiqué de presse

### Villes & Villages où il fait bon vivre – palmarès 2021 : Annecy, Bayonne et Angers en tête du classement

L'édition 2021 du palmarès des Villes & Villages où il fait bon vivre confirme l'attractivité auprès des Françaises et des Français des villes moyennes et villages situés à leurs alentours. Annecy occupe pour la deuxième année consécutive le haut du podium, suivi par Bayonne et Angers. Ce nouveau classement, réalisé à partir d'un sondage exclusif, a pris en compte l'ensemble des 34 837 communes de France métropolitaine. Il souligne les préoccupations actuelles de la population, que le contexte de la crise n'a fait que renforcer : privilégier les territoires qui offrent une meilleure qualité de vie, plus proche de la nature et aussi des services publics.

#### Un Palmarès inédit au cœur des préoccupations des concitoyens

La crise de la COVID-19 a bouleversé le mode de vie des Françaises et des Français, notamment avec la généralisation du télétravail pour bon nombre d'entre eux. **Le foyer est devenu un lieu de vie, de loisir et de travail et son emplacement s'est révélé crucial.**

Le palmarès des Villes & Villages où il fait bon vivre voit cette année se confirmer **le sacre des villes moyennes et les villages situés à proximité** : Annecy, Bayonne gardent le haut du classement et sont rejointes cette année par Angers pour compléter le podium, avec La Rochelle en quatrième position. Ces villes se démarquent également par leur attractivité et dynamisme économique. Les grandes métropoles historiques sont relayées plus bas dans le classement, avec Paris à la 55<sup>e</sup> place ou encore Marseille en 85<sup>e</sup> position.

Les villages de **Peltre** (57), **Guéthary** (64) et **Epron** (14) forment le trio de tête pour le classement des villages de moins de 2 000 habitants où il fait bon vivre. Respectivement proches des villes de Metz, Biarritz et Caen, ces trois villages allient le calme des petites communes et les services des villes moyennes.

#### 183 critères officiels pour établir une méthodologie rigoureuse et unique

D'une ampleur incomparable, le Palmarès se fonde, pour sa seconde édition, sur **183 critères** rassemblés en **8 thématiques** appliquées à l'ensemble des **34 837 communes de France métropolitaine**. L'ensemble des données rassemblées sont issues de valeurs officielles, fournies par l'Insee, ou organismes étatiques équivalents.

De la « Qualité de vie » à la « Santé », en passant par les « Commerces et services », l'ordre de priorité des 8 catégories a été déterminé par **un sondage exclusif**, réalisé chaque année auprès d'un panel représentatif constitué de plus de 1 000 personnes.

Afin d'être toujours au plus près des préoccupations de la population, les critères sont régulièrement actualisés. Cette année, en réaction au bouleversement imposé par la crise sanitaire et économique, une nouvelle caractéristique a fait son entrée dans la catégorie « Qualité de vie » : **la couverture numérique haut et très haut débit**, qui s'est avérée indispensable face à la digitalisation massive du pays liée à la généralisation du télétravail et à la multiplication des événements en ligne. C'est pourquoi, avec la mise à jour des critères de l'INSEE, de nombreuses communes améliorent nettement leur classement comme Ajaccio, qui gagne 140 places, Toulon ou Saint-Malo, qui remontent respectivement de 28 et 20 places dans le classement.

### L'attractivité des villes moyennes et des villages en plein essor : un label pour se démarquer



Au-delà du palmarès, l'association Villes & Villages où il fait bon vivre distingue à travers **un nouveau label les 3134 communes éligibles** qui peuvent rejoindre le cercle très restreint des territoires valorisés. Classement national, régional et par catégorie font partie des critères exigeants passés à la loupe pour élire les lauréats qui pourront exploiter le Label des Villes et Villages où il fait bon vivre.

« Le Palmarès et le Label valorisent les communes à travers une communication positive pour affirmer le sentiment d'appartenance des **administrés, développer la promotion économique et touristique et séduire de nouveaux arrivants**. De plus en plus de Françaises et de Français se tournent vers **des villes à taille humaine** : le Label devient alors **un atout clé** pour attirer de nouveaux habitants », précise **Thierry Saussez**, président de l'Association Villes & Villages où il fait bon vivre et créateur du Printemps de l'optimisme.

#### À propos de l'Association Villes & Villages où il fait bon vivre :

Créée en 2017, l'association a pour objectif de promouvoir les villes et villages où il fait bon vivre, c'est-à-dire les territoires dont l'action est la plus équilibrée entre les différentes attentes des français ([Sondage OpinionWay](#)). Elle le fait d'abord en réalisant le palmarès le plus complet jamais réalisé des 34 837 communes de métropole. Et en mettant à la portée de tous ceux qui le souhaitent le classement d'une commune. En complément, l'association permet aux 3134 communes arrivées en tête, par strate de population, d'exploiter dans leur communication et de promouvoir le label des villes et villages où il fait bon vivre.

L'association va organiser également des réunions, conférences, actions de promotion auprès des médias et sur les réseaux sociaux pour valoriser les communes labellisées. Enfin, au travers de ces actions, l'association entend également valoriser les maires et les élus locaux qui se dévouent quotidiennement au service des autres, sont acteurs de la démocratie de proximité et chaque jour créent, innovent, entreprennent pour trouver des solutions aux défis du bien public.

Elle est présidée par Thierry Saussez, créateur du Printemps de l'optimisme.

#### Contact presse :

Céline SURGET – [celine.surget@coriolink.com](mailto:celine.surget@coriolink.com) – 06 99 94 19 30

## **Le Sondage OpinionWay pour Le Printemps de l'Optimisme : Une étude exclusive pour un Palmarès unique**

### **L'élaboration d'un panel représentatif pour refléter les priorités des Français**

Le Palmarès des Villes & Villages où il fait bon vivre se distingue par son ampleur et sa prise en compte des réelles préoccupations des Français. Afin de déterminer la hiérarchie des critères à analyser, **un sondage exclusif est réalisé chaque année** en amont du classement.

Un échantillon de 1010 personnes représentatif de la population française a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence. Ce panel détermine **l'ordre des priorités** des personnes sondées parmi huit catégories : « Qualité de vie », « Sécurité », « Commerces et services », « Transports », « Santé », « Éducation », « Solidarité » et « Sport et loisirs ».

### **« Qualité de vie » et « Sécurité » : deux critères déterminants**

Les catégories « Qualité de vie » (76%) et « Sécurité » (71%) restent très largement en tête des critères les plus décisifs pour définir une ville où il fait bon vivre. Considérée comme le critère n°1 des Français, la qualité de vie est plus importante pour les cinquantenaires et plus, que pour les jeunes générations. Seuls **57%** des 25-34 ans la classent comme une priorité, contre **85%** des 50-64 ans.

Viennent ensuite « Commerces et services » (45%), « Transports » (43%) et « Santé » (42%). Critère en baisse par rapport au sondage 2019, l'accès aux transports est également variable selon les régions. **58%** des Franciliens l'estiment indispensable, contre **36%** pour les habitants du Nord-est et Nord-ouest de la France, et même **30%** pour les administrés des petites communes (moins de 20 000 habitants).

**La réalisation de ce sondage permet de saisir au mieux les besoins et spécificités de chaque Français. L'enjeu est avant tout de créer un outil de travail solide grâce à des critères pertinents. Cette ressource est indispensable pour élaborer un palmarès de grande ampleur légitime auprès de la population.**